



**GROUPEMENT DE GESTION CYNEGETIQUE N° 6
DE L'UNGBERG ET DU HAUT-KOENIGSBOURG**

Siège social : Mairie d'Albé (67220)

COMITE D'ADMINISTRATION

Compte-rendu de la réunion du mardi 21 juillet 2020.

Heure : 19h

Lieu : Restaurant « Chez YOUPEL » - 24 r Poincaré – SELESTAT

LISTE DE PRÉSENCE

Fonction	Nom	Prénom	Présent	Absent excusé
Président - Administrateur FDC 67	MULLER	Christian	X	
1er Vice-Président	NUSS	Michel	X	
2e Vice-Président	HOFFBECK	Christian	X	
Secrétaire	LUDWIG	Dominique	X	
Trésorier	GLOECKLER	Jean-Claude		X
	BERGER	Thierry	X	
1er Vice-Président FDC 67 Président Grand Gibier	GEWINNER	Michel	X	
	JUAN	Jean-Pierre	X	
Remplacé par M. UNGERER	HAESSLER	Christian	X	
	HERZOG	Claude	X	
	KAEMPF	Guillaume		X
	KOBLOTH	Denis	X	
	PETER	Pascal	X	
	SCHULLER	Didier	X	
	STRUB	Paul	X	
	TRENDEL	Eric	X	
	WEBER	Georges	X	
	ZIMMERMANN	Albert		X

Fonction	Nom	Prénom	Présent	Absent excusé
Trésorière FDC 67 Présidente du G.G.C. de la Plaine de Bruche	SCHAEFFER	Aliette	X	
	UNGERER	Roland	X	
Officier de louveterie	GILLMANN	Patrice	X	

Christian Muller ouvre la séance par une minute de silence en mémoire de ceux qui nous ont quitté :

- ♦ M. Jean-Marie BRUNETTE, porte-drapeau - chasseur alpin - Bassemberg.
- ♦ M. Eugène FRANTZ de MAISONSGOUTTE
- ♦ Dr Yves GRUBER, médecin hospitalier retraité à Sélestat
- ♦ M. René GUERRIER, médaillé d'or de la F.D.C. 67, membre actif pendant plus de 40 ans en tant que secrétaire de l'Association de Chasse, Loisirs et Environnement (ACLE) de Maisongoutte.
- ♦ M. Christian GUG chasseur, ami de Claude HERZOG
- ♦ M. LOECHLEITER Jean-Pierre, ancien adjudicataire de Neuve-Église
- ♦ M. Eugène MERTZ, un spécialiste reconnu du traitement de la venaison, auteur de nombreux livres et grand ami du GGC avec qui nous devons organiser un atelier de découpe cette année.
- ♦ M. Jacques MEYER, membre actif de l'A.S. de Triembach-Au-Val.
- ♦ M. Raymond WIRTH, maire de Saint Martin.

1. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

Prévue initialement le 21 mai 2020 à SCHERWILLER, annulée en raison de l'état d'urgence sanitaire, elle a pu être reprogrammée à Triembach-Au-Val, grâce à la diligence de M. le Maire, Gérard DUBAUCHEZ.

Sauf avis contraire des autorités sanitaires, l'A.G. et le repas auront lieu le **Samedi 5 septembre 2020 à 9h30** dans la salle communale de **TRIEMBACH AU VAL** – Stade de football (2 rue GIESSEN).

Une invitation a été envoyée à tous les maires des communes du G.G.C. 6.

SUBVENTIONS ENVISAGÉES, POUR UN MONTANT IDENTIQUE À 2019

- ♦ Amicale des pompiers de Villé
- ♦ UNUCR 67
- ♦ Association sportive ou caritative
- ♦ Cornistes de l'ABRCGG pour leur prestation lors de l'A.G.

COTISATION ANNUELLE

- ♦ L'appel de cotisation, dont le tarif est inchangé, a été transmis aux adjudicataires par Jean-Claude GLOECKLER.

SITUATION FINANCIÈRE

Jean-Claude GLOECKLER, désolé de ne pas être présent, présentera le rapport financier détaillé lors de l'A.G. 2020.

REPAS

Le sanglier à la broche est reporté en 2021. Le type de repas servi en 2020 reste à déterminer en fonction des contraintes sanitaires à cette date (*paëlla ou buffet dînatoire*).

Remarque : Si l'A.G. 2020 ne peut être organisée en septembre, un document comportant les principales informations sera publié sur le site du GGC. Un mail ou un courrier pour les adjudicataires qui ne nous ont pas indiqué leur e-mail, leur précisera le lien de téléchargement.

2. PRÉSENTATION DES LIEUTENANTS DE LOUVETERIE

Bienvenue à :

- ♦ Patrice GILLMANN – Nouveau lieutenant de louveterie du GGC 6 (secteur 15)
- ♦ Georges WEBER – Nouveau lieutenant de louveterie des GGC 7 & 29 (secteur 16)

Leurs coordonnées vous ont été transmises et sont publiées sur le site du GGC dans l'onglet « Partenaires ».

3. L'O.F.B. : ATOUT OU MENACE POUR LA CHASSE FRANÇAISE

Depuis le 1^{er} janvier 2020, l'Office Français pour la Biodiversité (O.F.B.) qui regroupe plus de 2200 fonctionnaires est né de la fusion de l'Agence Française de la Biodiversité (A.F.B.) et de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS).

Ce nouvel établissement public suscite des interrogations.

4. DÉGÂTS DE SANGLIERS

De nombreuses actions de chasse ont été organisées dans notre GGC pour minimiser les dégâts de sangliers.

Malgré tout, le FIDS 67 déclare au 27 juillet 2020 pour le GGC 6 :

- ♦ 81ha 72,20 de surface détruite et un montant d'indemnisation de 92647,94 € pour l'année 2019
- ♦ 20ha 31,80 de surface détruite et un montant d'indemnisation de 19847,46 € € pour l'année 2020.

Certains propriétaires d'URBEIS ont fait l'objet d'avertissements, à la suite d'interventions conjointes de l'adjudicataire, de membres du C.A. du GGC, de représentants du FIDS et de M. Wolff de la DDT.

Christian MULLER suit précisément le cas des personnes qui auraient pu toucher des subventions indûment.

80 millions d'euros payés par les chasseurs : un trésor de guerre, une belle économie pour l'état et les contribuables.

Pour rappel : INFOS'CHASSE 67 N° 84 - FÉVRIER 2020 : ARRETE PREFECTORAL DU 28 JUIN 2019

Les **titulaires du droit de destruction** (locataires de chasse, propriétaires, fermiers, agriculteurs...) ont la possibilité de détruire à tir le sanglier, de jour exclusivement, **du 2 février 2020 au 31 mars 2020** inclus :

- ♦ Pas de formalités administratives.
- ♦ Affûts de jour, poussées, battues.
- ♦ Chiens autorisés, sauf lévrier et croisé lévrier.
- ♦ Délégation possible à des tiers.

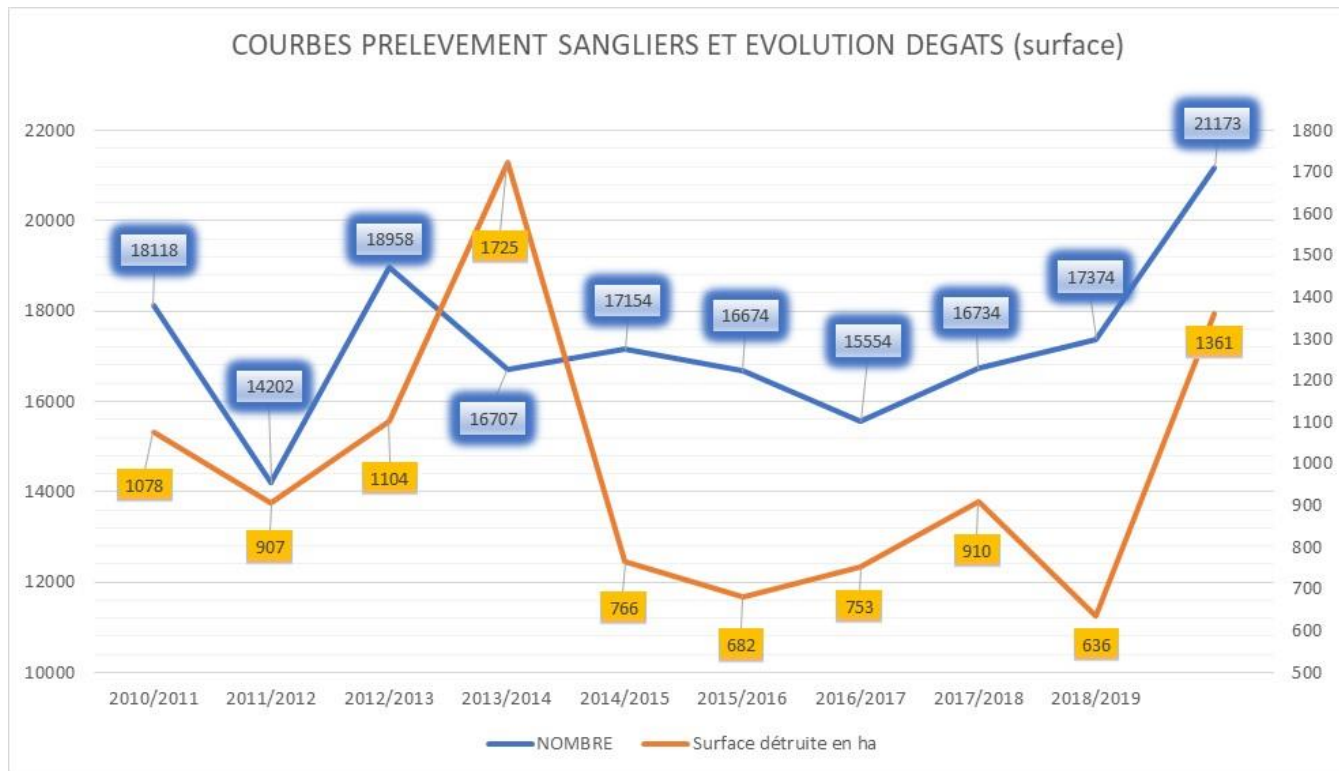
Certains propriétaires se sont permis de solliciter la permission de tir du sanglier au-delà du 31 mars 2020.

Patrice GILLMANN précise qu'il n'a eu aucun retour sur les prélèvements effectués !!!

Le détail des prélèvements de sangliers effectués en battue pour la période 2020/2021 (16/10 au 31/3) devra être transmis à l'officier de louveterie, Patrice GILLMANN.

COURBES DES PRÉLÈVEMENTS SANGLIERS ET ÉVOLUTION DES SURFACES DÉTRUITES

Dans le **Bas-Rhin** pour la période **2019/2020**, **21173** prélèvements de sangliers (soit une augmentation de **21,87 %.**) et une surface détruite de **1361 ha** (soit une augmentation de **114 %** : plus du double que pour la période 2018/2019).



Pour information :

16 contrôles des dispositifs d'agraining ont été effectués par l'ONF, l'OFB et la DDT. 15 infractions ont été verbalisées.

La DDT ne donne pas suite aux éventuels recours dans le but de responsabiliser les locataires de chasse.

5. PROJETS 2020-2021

- ♦ Nous déplorons la disparition d'Eugène METZ. En conséquence, l'atelier de découpe d'un sanglier ne pourra avoir lieu.
- ♦ Si la situation sanitaire le permet, les événements suivants seront programmés :
 - Soirée sur le don d'organes
 - Messe de Saint-Hubert à Triembach-Au-Val
 - Séance d'entraînement au Cyné'tir

EXPOSITION DES TROPHÉES 2021

L'organisation reste à confirmer.

GROUPEMENT DE GESTION CYNEGETIQUE N° 6
Compte-rendu de la réunion du mercredi 21 juillet 2020

6. PLAN DE CHASSE « GRANDS CERVIDÉS »

Constat : **Les chasseurs ne savent toujours pas formuler correctement leurs demandes de plan de chasse.**

De nombreuses demandes ont été établies à l'identique de l'année précédente bien que les prélèvements effectués en 2019 aient été loin d'atteindre le nombre demandé.

Malgré tout, les demandes effectuées par les adjudicataires étaient inférieures au nombre exigé par l'administration.

Les représentants du G.S. 6 ont été contraints de répartir le différentiel sur les différents lots tout en mentionnant qu'ils ne cautionnaient pas cette démarche : les attributions ainsi définies ne sont pas réalisables.

L'analyse du différentiel entre les attributions et les réalisations montre que l'écart grandit d'année en année (colonne Dif. Mini).

/Sct/AN	Att B	Att FC	Att C1	Att C3	Att Mini	Att Tot	Real B	Real FC	Real C1	Real C3	Tot Mini	Real Tot	Dif Mini
0	207	245	78	119	171	649	33	25	8	22	66	88	-105
2015	39	48	20	16	30	123	8	7	1	3	16	19	-14
2016	43	45	15	24	36	127	6	3	1	8	10	18	-26
2017	43	44	19	20	35	126	9	4	2	4	15	19	-20
2018	41	54	11	30	35	136	7	4	3	4	14	18	-21
2019	41	54	13	29	35	137	3	7	1	3	11	14	-24
1	484	531	290	239	741	1544	270	271	111	62	652	714	-89
2015	109	120	66	49	145	344	59	52	26	14	137	151	-8
2016	114	121	67	53	154	355	69	60	24	11	153	164	-1
2017	85	95	46	48	149	274	52	54	22	15	128	143	-21
2018	86	97	56	45	146	284	50	59	19	10	128	138	-18
2019	90	98	55	44	147	287	40	46	20	12	106	118	-41
2	128	156	59	71	125	414	39	28	6	15	73	88	-52
2015	31	37	21	12	23	101	9	6	1	2	16	18	-7
2016	28	31	14	15	27	88	7	7	0	4	14	18	-13
2017	20	23	6	14	23	63	8	2	2	4	12	16	-11
2018	24	32	8	15	26	79	11	7	0	3	18	21	-8
2019	25	33	10	15	26	83	4	6	3	2	13	15	-13
3	164	176	103	83	260	526	103	93	35	48	231	279	-29
2015	36	40	24	18	51	118	21	21	10	12	52	64	1
2016	37	37	24	17	52	115	24	19	7	11	50	61	-2
2017	31	33	17	20	53	101	21	21	5	10	47	57	-6
2018	30	33	19	14	52	96	19	18	7	6	44	50	-8
2019	30	33	19	14	52	96	18	14	6	9	38	47	-14
Total général	983	1108	530	512	1297	3133	445	417	160	147	1022	1169	-275

Une question se pose : Sachant que le « non-respect » du plan de chasse grand gibier correspond à une infraction de classe 5, les chasseurs ne devraient-ils pas tenter un procès à l'administration ?

Paul STURB suggère que pour la période 2021/2022, les représentants du G.S. 6, apportent leur conseil aux adjudicataires pour l'établissement des demandes de plan de chasse en se basant sur les réalisations des années précédentes.

Michel GEWINNER précise que les attributions sont imposées sans compromis possible.

Rappel : Le GGC est assuré en cas de « non-réalisation » du plan de chasse avec une clause supplémentaire pour assistance judiciaire.

7. LE SITE DU GGC

La première version est en ligne : <https://ggc-ungersberg-haut-koenigsbourg.fr/>

On peut y consulter et télécharger si besoin :

- ♦ Les comptes-rendus des A.G. de 2007 à 2019
- ♦ Les comptes-rendus des réunions du C.A. depuis avril 2018 (cette page est protégée par le mot de passe « azqs »)
- ♦ Les communications et arrêtés concernant la réglementation en vigueur
- ♦ Le formulaire de participation à un E.C.I.F.
- ♦ Le document des consignes de sécurité en battue édictées par la F.D.C. 67 (à imprimer en recto-verso)
- ♦ Les coordonnées des officiers de louveterie : Patrice GILLMANN et Georges WEBER
- ♦ Les coordonnées des conducteurs de chien de rouge.
- ♦ Les liens d'accès aux sites de nos partenaires ainsi que leurs coordonnées
- ♦ ...

Le site s'adapte automatiquement au matériel utilisé (ordinateur, tablette ou smartphone).

8. À PROPOS DE LA FÉDÉRATION DES CHASSEURS DU GRAND EST

C'est :

- ♦ 90 000 chasseurs
- ♦ 329 millions d'euros de C.A.
- ♦ 199 millions d'euros de produit intérieur brut
- ♦ 2374 emplois

9. DIVERS

- ♦ N'oubliez pas de **transmettre vos propositions de médaille(s)** à Christian MULLER.
- ♦ 20 nouveaux chasseurs dans notre GGC, dont 3 ayant obtenu la note maximale de 31/31. Le GGC a offert à tous ces lauréats, selon disponibilité, le très bon livre d'Eugène METZ : « *Comment mieux valoriser sa venaison* » ou « *Les principales pathologie du Grand Gibier 1, 2 ou 3* » ou une trousse de secours.
- ♦ Une affiche rappelant de ne pas toucher les faons de chevreuil a été transmise à toutes les mairies du GGC.
- ♦ Christian MULLER a fait appel à l'O.F.B. pour faire constater les nuisances occasionnées par certains exploitants agricoles. (pollution des eaux, ...).
- ♦ Denis KOBLOTH nous sollicite pour défendre la vénerie et les chasses traditionnelles et convaincre les élus faisant partie de nos connaissances de s'opposer au RIP : défendre la vénerie c'est aussi défendre notre chasse.

Pour information : Au 28-7-2020, 3 parlementaires Mrs les députés Jacques CATTIN (68) et Philippe MEYER (67) Antoine HERTH (67) ont déjà apporté leur soutien en affirmant leur position contre ce RIP et en condamnant les idéologies anti spécistes et abolitionnistes de l'exploitation animale, allant à l'encontre des efforts faits par les filières d'élevage en cherchant à positionner le véganisme en tant que modèle de société.

- ♦ Christian MULLER, avec le concours de la secrétaire de mairie de LALAYE Sophie BROGLY, communique déjà sur l'examen au permis de chasser 2021, à défaut de disponibilités en 2020.

GROUPEMENT DE GESTION CYNEGETIQUE N° 6
Compte-rendu de la réunion du mercredi 21 juillet 2020

450 000 permis nationaux ont été validés pour la saison 2019/2020.

- ♦ De nombreuses incivilités :
 - Un vététiste surpris à faire du tout terrain sur les places d'agrainage.
 - Une promenade nocturne qui aurait pu tourner au drame pendant le confinement, lors d'un affût collectif.
 - Toujours pendant le confinement, regroupement clandestin d'environ 70 personnes au Blanc Noyer faisant de fréquents allers retours vers la région parisienne.
 - Ordures retrouvées en forêt.
 - Miradors saccagés : prudence recommandée lors de nos actions de chasse.
 - Lama, skippy et chiens en liberté dans la forêt malgré les avertissements des maires.
 - Un pré comportant une zone de captage d'eau potable est utilisé comme dortoir d'un troupeau de vaches.

BRACONNAGE

Images insoutenables d'une chevrette braconnée à LALAYE pendant le confinement.



Fait à Sélestat, le 29 juillet 2020

Dominique LUDWIG
Secrétaire

Christian MULLER
Président du G.G.C. 6
Administrateur FDC 67 et Grand Est.